

COMPTE-RENDU CHSCT du 02/10/2018

Représentants de l'Administration : Mme DESBOIS (Présidente du CHSCT), Mme DESLANDES, M. JOUANNEAU
Mme MANNEVY Secrétaire, Mme JUSSIAUX Médecin de prévention
Représentants du personnel : OBLIN Pierre, PIRONAUD Benoît pour FO-DGFIP .

Le CHSCT s'est ouvert à 14h00. Aucune déclaration liminaire n'étant lue, il est procédé à l'examen du premier point de l'ordre du jour.

1. Approbation des Procès-Verbaux des réunions du 10/04/2018, 29/05/2018 matin, 29/05/2018 après-midi et 14/06/2018 :

Ces procès-verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

2. Projet de fusion du SPFE de Châteauroux et du SPF de Châteauroux 2

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Indre compte actuellement 2 services chargés de la publicité foncière : le Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement (SPFE) de Châteauroux et le Service de la Publicité Foncière (SPF) de Châteauroux 2.

La présidente du CHSCT nous a présenté la fiche d'impact portant sur le projet de fusion de ces 2 services.

Au niveau national, le maillage territorial est composé de 354 services chargés de cette mission. Parmi ceux-ci, 20 % sont des unités composées au plus de 5 agents. Pour notre Direction, le fait d'avoir des services de petite taille peut engendrer des problèmes dans l'accomplissement des missions de la publicité foncière.

Depuis plusieurs années, d'importants efforts ont été faits au niveau de la dématérialisation mais l'organisation actuelle ne correspond plus aux attentes des usagers.

La présidente nous a indiqué qu'il y avait donc besoin d'uniformisation pour une meilleure homogénéité des travaux.

Une expérimentation de cette fusion est actuellement en cours dans le département du Jura, dont les résultats doivent conditionner la fusion dans d'autres départements dont celui de l'Indre.

Au jour du CHSCT, la fusion sur le site pré-figurateur de Lons-Le-Saulnier n'est pas entièrement concluante ce qui décale d'autant la fusion des services chargés de la publicité foncière dans notre département, prévue initialement courant octobre 2018, au début de l'année 2019.

La présidente nous a indiqué que la fusion devait se faire et qu'elle était nécessaire.

Vos représentants FO-DGFIP l'ont longuement alertée sur les conséquences que cette fusion allait engendrer sur la modification des méthodes de travail qui risquaient de devenir plus complexes pour nos collègues.

Elle nous a répondu qu'effectivement la fusion ne se ferait pas sur un claquement de doigts, qu'il y aurait des difficultés au départ et que cela pourrait être le bon moment pour porter une réflexion sur l'évolution des méthodes de travail liée à cette mission. Evolution d'autant plus nécessaire que ces 2 services vont connaître d'importants départs en retraite au cours des mois qui arrivent (potentiellement 5). Elle nous a, de plus, indiqué qu'un groupe de travail serait initié après cette fusion.

À l'issue de nos nombreux échanges au cours de la séance, nous nous sommes bien rendu compte que la fusion était inéluctable et irréversible et que ce n'était qu'un point d'étape obligé vers une fusion plus globale au niveau national. À quel horizon ...?

À l'issue d'une courte interruption de séance, les membres du CHSCT ont indiqué ne pas être en mesure de donner leur avis sur ce projet de fusion. En effet, celui-ci n'ayant pas pu être mené entièrement sur le site expérimentateur, l'administration n'a pas été en capacité d'apporter toutes les réponses aux nombreuses interrogations soulevées par vos représentants et portant sur les conditions de vie au travail des collègues concernés.

3. Examen des consignes portées sur les registres santé et sécurité au travail et Point sur le budget 2018

À l'issue du CHSCT du 14/06/2018, le budget restant était de 2 239,83€. Le solde de ce budget a été consommé notamment pour l'achat de bras articulés doubles écrans. Malheureusement, comme chaque année, nous n'avons pas pu financer l'ensemble des demandes exprimées par nos collègues ...

Nous vous rappelons que pour obtenir du matériel financé par le CHSCT, il est nécessaire d'en exprimer la demande au préalable en servant les registres santé et sécurité au travail.

Vos représentants FO-DGFIP ont demandé à la Présidente s'il n'était pas possible d'envisager une dématérialisation de ces registres. Actuellement, seules des initiatives locales dans certaines Directions offrent cette possibilité. La Direction Générale n'a pas pour l'instant envisagé d'opter pour une dématérialisation de ces documents dans l'ensemble de ses Directions.

5. Événements ayant eu lieu depuis la réunion du 14/06/2018

3 accidents du travail ont été recensés sur cette période.

2 fiches de signalement pour des comportements inappropriés de la part d'utilisateurs envers des collègues ont été rédigées.

Compte-rendu des exercices d'évacuation :

- au CDFIP de Châteauroux et à la DDFIP : tout se passe relativement bien, dans le calme et plutôt rapidement mais une difficulté subsiste concernant le regroupement des personnels sur les points de rassemblement engendrant ainsi des soucis pour le recensement des personnes éventuellement manquantes à l'appel.
- sur les sites de Le Blanc et de Buzançais : aucun problème à signaler.

Un plan national sur la sécurisation des personnels en cas d'attentat terroriste est en cours d'élaboration et sera décliné au plan local dès sa connaissance.

6. Questions diverses

Le chauffage sera remis dans les bâtiments au fur et à mesure en fonction des conditions climatiques.

Vos représentants ont fait part à la Direction de l'insatisfaction de plusieurs collègues concernant l'utilisation du nouveau système d'accès avec badge au CDFIP de Châteauroux.

Il nous a été répondu que, comme toute nouveauté, il fallait un temps d'adaptation et une nouvelle organisation par chacun d'entre nous. La solution retenue ayant été jugée la moins onéreuse pour le budget de la direction.

Fin de la séance à 17h25.

Il s'agissait de la dernière séance du CHSCT de l'Indre dans sa composition actuelle avant les **élections professionnelles de la fonction publique** qui auront lieu **du 29 Novembre au 06 Décembre 2018 16h00**.